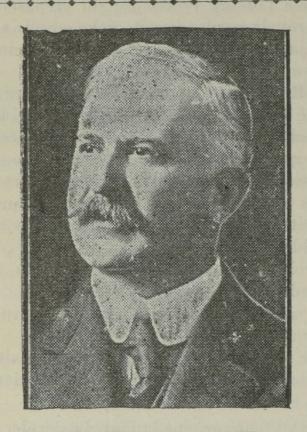
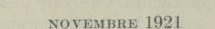


EPHEMERIDES CANADIENNES





SIR EDWARD KEMP



1.—A Ottawa décède Lady Laurier, à l'âge de 80 ans. Elle avait épousé le 13 mai 1868 Wilfrid Laurier alors jeune avocat d'Arthabaskaville où il rédigeait un journal Le Defricheur. La disparition de la compagne vénérée du grand chef libéral cause un mouvement de profonde sympathie dans tout le Canada français.

2.— Après un procès retentissant, les nommés Palmer et Binette, tous deux accusés du meurtre de Blanche Garneau de notre ville,

sont acquittés par les petits jurés.

3.— S. G. Mgr Prud'homme, le nouvel évêque de Prince-Albert et de Saskatoon, arrive dans sa ville épiscopale de Prince-Albert, où il est intronisé par S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Regina.

— Sir Edward Kemp, ministre sans-portefeuille dans le cabinet Meighen, est nommé sénateur en remplacement de feu le sénateur

Nicholls.

5.— Des profondeurs septentrionales de l'Alberta arrive la désolante nouvelle qu'un ouragan formidable a complètement détruit l'église historique de la Mission du lac La Biche. Elle était la seconde en ancienneté, de tout l'Alberta, et fut construite par feu Mgr Faraud, O.M.I.

7.— Un nouveau journal hebdomadaire français La Presse frontière vient de paraître à Windsor, Ont. Ce nouveau journal promet de servir de son mieux, dans les sentiments d'une parfaite indépendance, les intérêts de nos compatriotes de foi catholique et de langue française dans la région d'Essex, dite péninsule ouest-ontarienne.

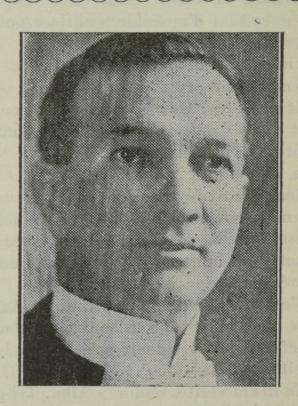
8.— Le brigadier-général Archibald-N. Mac-Donald, de Toronto, remplace au sénat canadien, l'honorable M. Claude MacDonnell, qui a démissionné.

— Le premier ministre du Canada, l'hon. M. Meighen, tient une assemblée politique à Québec, à la salle du Manège Militaire. Envi-

ron 8,000 personnes y assistent.

— M. P.-M. Draper, secrétaire du Congrès canadien des Métiers et du Travail, est nommé directeur de l'Imprimerie de l'État, à Ottawa, nouvelle position créée lors de la récente réorganisation de ce service. Un salaire initial de \$4,000 pouvant atteindre le maximum de \$5,000 est attaché à cette fonction.

9.— La dette, par tête, à Montréal, d'après la population accusée par le bottin de Lovell, serait de \$154.38, et la taxe, par tête également, de \$29.38. La dette nette de cette ville est portée à \$119,328.069, pendant que son revenu annuel se chiffre à \$22,479,448. De 1912 à ce



L'HON. JACOB NICOL